

ECLATS ANTIVOLS

Centre de gros Larrieu, 10 rue Gaston EVRARD 31094

TOULOUSE CEDEX 01 - France

Tél : 33.(0)5.61.41.58.13 Fax : 33.(0)5.61.41.14.20 SIRET : 352

100 572 000 28 RC : 89 B 1745

EMAIL : eclats@alarmes.org

SITE : <http://www.eclats-antivols.fr>

DECLARATION CE DE CONFORMITE

Produit(s) concerné(s) :

Nom : GILET DE PROTECTION

Référence(s) : GICP GIHS GIT

Options éventuelles concernées : NEANT

Le signataire soussigné déclare que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) aux exigences de la (des) directive(s) suivante(s) :

Titre de la directive

N° de la directive

Equipements de protection individuelle 89/686/CEE

Décret 2007-1133 du 24 juillet 2007 relatif aux dispositions réglementaires du Code du SPORT :
Exigences de portée générale applicables à tous les EPI

Déclaration établie le 27/03/2008 par :

Nom, prénom : BLUMENSTEIN DIDIER

Qualité : DIRECTEUR

Signature :

ECLATS ANTIVOLS

Centre de Gros - 19, Rue Gaston Evrard

PORTET/GARONNE - 31094 TOULOUSE Cedex

Tél. 05 61 41 58 13 - Fax 05 61 41 14 20

Siret 352 100 572 00010 - APE 514 F

E-Mail : eclatsantivols@wanadoo.fr

MANUEL D'UTILISATION

GILET DE PROTECTION MULTI USAGE

Référence(s) : GICP GIHS GIT

Gilet de protection à port discret. Il passera inaperçu sous votre veste. Ce gilet est idéal pour se protéger des personnes violentes, des vandales et délinquants. Ce gilet pourra vous protéger également des jets de pierre, des coups de poings, des balles, etc. Sécurité abdomen. Faible déformation à l'impact.

Confort : des gilets légers, peu encombrants, packs souples avec découpe spéciale, adaptation à la forme du corps. Basic est le gilet le plus diffusé, il est spécialement conçu pour une protection de la cage thoracique, coeur, poumons, foie, reins et colonne vertébrale. Il est disponible pour hommes ou femmes.

La matière des gilets de protection est synthétique à base de fil nylon traité pour des applications type plastique céramique.

Pour prévenir ce risque, nous vous proposons notre outil de défense contre les agressions : Gilet réalisé dans une fibre spéciale développé par des professionnels pour des professionnels de la sécurité.

Un matériau intéressant

La fibre industrielle de composition à 100% nylon (Le fil est torsadé, gainé et peigné) qui entre dans la fabrication d'articles touchant tous les milieux industriels :

Nautique et aéronautique, armement et sécurité, automobile et jusqu'au nucléaire.

Elle répond aux normes EPI Type II selon la directive 89/686/EEC

Une protection intéressante

Discret et efficace, ce vêtement vous protégera contre la grande majorité des coups. Mais il faut toujours bien garder présent à l'esprit qu'un coup mal placé peut pénétrer n'importe quelle protection, pour peu que le coup ait été porté avec une force exceptionnelle. En outre, de tels impacts, même s'ils ont été arrêtés avec succès par la protection, risquent fort d'entraîner un certain niveau de dommage pouvant avoir comme résultats des meurtrissures graves, des fractures, des dommages internes et jusqu'à la mort.

Notre essai

Le prototype testé selon les normes EPI Type II selon la directive 89/686/EEC a été fabriqué au Chili et il se présente sous la forme d'un vêtement sans manche type gilet.

Ce vêtement doit être porté très ample pour être efficace. Il est évident de préciser qu'il n'assure qu'une protection limitée contre des coups directs (surtout portés avec force), tout comme d'ailleurs n'importe quelle protection abdomen. Il se porte tel quel ou mieux encore - pour les forces de l'ordre - au-dessus du gilet discret (ou en dessous du gilet à port apparent), offrant ainsi une barrière supplémentaire à la protection.

CONSEILS D'UTILISATION

Pour améliorer notablement le confort, il est fortement conseillé aux utilisateurs de porter sous le gilet un second sous-vêtement confectionné dans une matière microfibrilles permettant l'évacuation de la chaleur.

Zone de protection par rapport aux dimensions hors tout du protecteur

Comme le représente le schéma (exemple avec un GICP) ci contre, les zones principales de protections du gilet sont le torse et le dos jusqu'aux épaules symétriquement. Le dessus des épaules ainsi que les cotés du corps n'auront pas la même protection en fonction de la corpulence du porteur du Gilet.

Les limites de protection du Gilet: Le Gilet ne peut pas vous protéger de tout.

AVERTISSEMENT:

Pour plus d'efficacité, gilets doivent être portés d'une façon ample

Attention : l'utilisation d'un gilet anti coup ne rend pas invulnérable

Points positifs :

- Bonne protection
- Discrétion
- Gilet balistique
- Possibilités de personnalisation et d'adaptations sur mesures

Points négatifs :

- Effet calorifique (nécessité de porter un sous-vêtement adapté)

FICHE TECHNIQUE

Désignation : Protection gilet de couteaux, des coups et des balles

Matériau de base : fil tissé (100% nylon haute ténacité)

Origine : Chili

Niveau de protection : Gilet balistique

Poids : 2840 g (poids approximatif)

Notre gilet a été testé selon les normes EPI Type II selon la directive 89/686/EEC

Forme du gilet spécialement étudié pour un port discret (sur ou sous un vêtement)

Ne craint pas l'humidité ni la lumière.

Pas de risque d'allergie.

Housse adaptable aux différentes morphologies

Fermeture par auto-agrippant.

ENTRETIEN

Ne jamais passer le gilet en machine à laver, juste passer une éponge ou un linge humide.

Ne pas repasser.

TAILLE UNIQUE

FABRIQUANT

ROSS Y CIA. LIMITADA

(ENRIQUE MARGUIROTT)

SANTIAGO CHILE

Laboratoire notifié

C.R.I.T.T. SPORT LOISIRS

Zone du Sanital – 21 Rue Albert Einstein

86100 CHATELLERAULT



Centre de recherche, d'innovation et de transfert technologique

En application de la directive n°89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des Etats Membres relatives aux équipements de protection individuelle l'échantillon essayé est déclaré conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité du décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007 portant transposition de cette directive en droit français,

In application of the directive n°89/686/CEE dated 21/12/89 on the approximation of the laws of the Member States relating to personal protective equipment and the decree n°2007-1133 of July 24th 2007 transposing this Directive into french law,

Le **C.R.I.T.T. SPORT-LOISIRS**, habilité par arrêté du ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur en date du 22 août 1994 et identifié sous le numéro **0501** (publié au JOCE du 03/09/94) attribue

The C.R.I.T.T. SPORT-LOISIRS, authorized by order of the Ministry in charge of industry number 0501 (notified in OJEC on september, 1994) grants

L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

the EC type Examination Certificate

N° 0501/1195/162/05/09/0118

au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :
to the following designated personal protective equipment

- Plastron d'entraînement pour sport de combat *Training fight sports trunk protector...*(dénomination)(*product*)
- GICP(marque commerciale)(*trademark*)
- unique *single*.....(taille)(*size*)
- ENRIQUE REINALDO MARGUIROTT IBACACHE, avenue La Marina 2783, Pedro Aguirre Cerda, SANTIAGO-CHILE.....(fabricant)(*manufacturer*)
- ECLATS ANTIVOLS, Centre de Gros Larrieu, 10 rue Gaston Evrard, 31100 TOULOUSE-FRANCE.....
.....(demandeur de l'attestation)(*applicant*)
- Protocole CRITT SPORT LOISIRS.....(référentiel technique)(*standard*)



Fait à Châtelleraut, le 8 octobre 2009


Franck LEPLANQUAIS
 Directeur (*Manager*)



Nota : toute modification apportée au matériel neuf objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité, en application de l'article R 233-62 du Code du Travail.

Any modification carried out on the material being the subject of the present EC type Examination Certificate must be brought to the authorised body in application of Article R 233-62 of the Labour Code.

Cette attestation comporte 1 page. This is a one page document.